

Von: CVE Guy LOUTAN [mailto:loutan@convive.org]
Gesendet: Donnerstag, 14. Mai 2009 07:44
An: _BK-webmaster
Betreff: Question

www.news.admin.ch: Quoi de neuf aujourd'hui dans vos abonnements?

[Une meilleure protection des oiseaux d'eau et des migrateurs](#)

Berne, 13.05.2009 - Les oiseaux d'eau et les migrateurs jouiront d'une plus grande protection en Suisse: le Conseil fédéral a décidé ce jour de créer huit nouvelles réserves d'importance nationale ainsi que d'élargir une zone protégée d'importance internationale. Par ailleurs, les activités de loisirs seront restreintes dans les zones protégées et les possibilités de régler les conflits d'utilisation avec la pêche professionnelle seront accrues. Le Conseil fédéral a fixé au 1er juillet 2009 la date d'entrée en vigueur de l'ordonnance révisée.

Madame, Monsieur,

Nous nous réjouissons de cette annonce, et en profitons pour vous demander ce qu'il en est de la pollution lumineuse par les nombreuses installations d'éclairage orientées non masquées coté ciel. Parfois même, et c'est une mode de plus en plus répandue, elles éclairent les arbres par-dessous, avec les problèmes que l'on sait pour les oiseaux migrateurs et nocturnes et la végétation, sans parler de l'inconfort pour les habitants humains des étages voisins dont les plafonds sont éclairés la nuit s'ils ne ferment pas les stores, même en été ! La Confédération s'en occupe-t-elle ?

Avec nos remerciements pour ces renseignements, recevez nos encouragements et salutations respectueuses

G Loutan, président

CONVIVE, assoc. pour un environnement **CON**struit **VI**vant et **VE**rt
c/o Dr Guy LOUTAN et Ute BAUER
4 bis rte de Jussy, CH-1226 GENEVE-THÔNEX
Site labellisé "parc Naturel" par la fondation Nature et Economie
Trams 12 - 16, et bus C, dir. Moillesullaz, arrêt Graveson - F.Jacquier
Fax: 0041 22 349 32 15
loutan@convive.org; www.convive.org

De : Antonio.Righetti@bafu.admin.ch [mailto:Antonio.Righetti@bafu.admin.ch]
Envoyé : lundi, 8. juin 2009 13:50
À : loutan@convive.org
Objet : WG: Question

Cher Monsieur

Avant tout, excusez-moi de la réponse retardée, mais votre mail à pris « un long chemin » avant de arriver jusque chez moi ! -

Alors : La thématique de la pollution lumineuse nous occupe depuis déjà quelques années. Tout a commencé avec le projet du railbeam des CFF. Suit à tout les discussions qui ont suivi on a élaboré la publication « Recommandations pour la prévention des émissions lumineuses », paru en 2005 (<http://www.bafu.admin.ch/publikationen/publikation/00847/index.html?lang=fr>) . Dans cette publication on mentionne parmi autres problématiques aussi celle des oiseaux migrateurs. Actuellement au parlement il y a deux postulats sur la thématique. Pour finir, dans tous les projets sur les quels nous nous prononçons les effets des émissions lumineuses sont pris en considérations.

Dit cela, vous pouvez constater que la Confédération prend au « sérieux » les effets négatifs possibles des émissions lumineuses.

J'espère d'avoir ainsi répondu à votre question. Sinon n'hésitez pas à me consulter.

Cordialement, A. Righetti

PS Excusez mon français « swiss-allemand ».

Très bon document en effet, merci pour votre réponse ! Mein Deutsch is nicht so gut wie Ihr Französisch !

Le problème est de faire passer tout ceci dans les règlements pour la mise en pratique !

Amitiés, bravo et grand merci !

GL

CONVIVE, assoc. pour un environnement CONstruit VIVant et VÉrt
c/o Dr Guy LOUTAN et Ute BAUER
4 bis rte de Jussy, CH-1226 GENEVE-THÔNEX
Site labellisé "parc Naturel" par la fondation Nature et Economie
Trams 12, 16, 17 et bus C, dir. Moillesullaz, arrêt Graveson - F.Jacquier
Fax: 0041 22 349 32 15
loutan@convive.org; www.convive.org